

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2025 - B2025/010382 - 2020 B 00510 - 507 560 878 - A.S AcSéCo

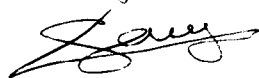
AS ACSECO

200 Chemin DE COMPOSTELLE
26600 BEAUMONT MONTEUX

Plaquette

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

*Copie certifiée conforme
à l'original*



Plaquette

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation Presentation des comptes EC	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Annexe simple	9
2	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	19
2.1	2065 Impôt sur les sociétés	20
2.2	2065 bis	21
2.3	2033-A Bilan (ex.décl.)	22
2.4	2033-B Compte de résultat	23
2.5	2033-C Immob. Amort. + ou -values	24
2.6	2033-D Prov.amort.dérog.déf.report.	26
2.7	Prov. non déduct. réint.déduct.	27
2.8	2033-E Détermination VA produite	28
2.9	2033-F Capital social	29
2.10	2033-G Filiales	30
2.11	2069-RCI	31
2.12	CA20CHAAVA - Charges constatées d'avance	32
2.13	CA17PROREC - Produits à recevoir	33
2.14	CA18CHAPAY - Charges à payer	34

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité EURL AS ACSECO relatifs à l'exercice 01/01/2024 au 31/12/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	159 549€
• Chiffre d'affaires :	99 560€
• Résultat net comptable :	28 860€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Cliquez ici pour entrer du texte. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ST ETIENNE
Le 14/05/2025

DAGNAUD Alexandre
Expert-comptable

PAULET Thierry
Expert-comptable

Comptes annuels

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan actif

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	5 705	5 705		124	
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes					
		TOTAL	5 705	5 705		124	
		Terrains					
		Constructions					
		Inst. techniques, mat. out. industriels					
		Autres immobilisations corporelles	18 633	15 381	3 252	6 478	
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Immobilisations en cours					
		Avances et acomptes					
		TOTAL	18 633	15 381	3 252	6 478	
Participations évaluées par équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Immobilisations financières ⁽³⁾	Titres immob. de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL						
Total de l'actif immobilisé			24 339	21 087	3 252	6 602	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services	14 229		14 229	21 541	
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	Créances ⁽¹⁾	TOTAL	14 229		14 229	21 541	
		Avances et acomptes versés sur commandes					
		Divers	Clients et comptes rattachés	20 540		20 540	16 186
			Autres créances	1 250		1 250	542
			Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	21 790			21 790	16 728		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	119 940		119 940	91 024		
TOTAL			119 940		119 940	91 024	
Charges constatées d'avance			337		337	325	
Total de l'actif circulant			156 297		156 297	129 619	
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF			180 636	21 087	159 549	136 221	
Renvois :							
(1) Dont droit au bail							
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières							
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)							
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 3 000)	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	550	550
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	115 037	82 348
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	28 860	32 688
	Situation nette avant répartition	147 447	118 587
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		147 447	118 587
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Dettes	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 439	3 275
	Total	1 439	3 275
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 270	1 074
	Dettes fiscales et sociales	8 710	12 457
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	9 981	13 531
	Produits constatés d'avance	681	826
Total des dettes et des produits constatés d'avance		12 101	17 634
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		159 549	136 221
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	12 101	17 634
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	99 560		99 560	79 667
	Chiffre d'affaires net	99 560		99 560	79 667
	Production stockée			-7 312	16 302
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			309	39
	Total			92 556	96 009
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			276	
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			10 724	10 602
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 593	3 248
	Salaires et traitements			41 604	40 071
	Charges sociales				
Charges d'exploitation (2)	Dotations			3 349	3 225
	• sur immobilisations				
	d'exploitation				
	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
	amortissements				
	provisions				
	Autres charges			0	0
Charges d'exploitation (2)					
	Total			59 548	57 147
Résultat d'exploitation			A	33 008	38 861
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			945	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières					
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Résultat financier			D	945	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (+ A + B - C + D)			E	33 953	38 861

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		404
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		404
Résultat exceptionnel		F	-404
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	5 093
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		28 860	32 688
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

EURL AS ACSECO

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2024

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif.....	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2	Immobilisations corporelles	3
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	4
2.1.4	Immobilisations financières.....	4
2.2	Passif	6
2.2.1	Capitaux propres	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges.....	7
2.2.3	Dettes financières et autres dettes	8
2.2.4	Charges à payer	9

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	NEANT	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	5 582	124	-	-	-	5 706
Corporelles	12 156	3 226	-	-	-	15 381
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL	17 737	3 350	-	-	-	21 087

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	NEANT	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	-	-	-	
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	20 541	20 541	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	675	675	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	575	575	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés	-	-	-	
	Débiteur divers	-	-	-	
	Charges constatées d'avance		337	337	-
TOTAL		22 128	22 128	-	

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	3 000	-	-	3 000
Primes, réserves et écarts	82 898	32 689	-	115 587
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	32 689	-	3 828	28 860
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	118 587	32 689	3 828	147 448

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 100 parts de 30 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Annexe aux comptes annuels

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	NEANT	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 271	1 271	-	-
Personnel et comptes rattachés	775	775	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	7 936	7 936	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	1 440	1 440	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	681	681	-	-
TOTAL	12 102	12 102	-	-

2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURANTS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	540
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	775
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	1 315

Déclaration et liasse fiscale

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
EURL AS ACSECO			
SIRET 5 0 7 5 6 0 8 7 8 0 0 0 3 9			
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
200 Chemin DE COMPOSTELLE			
26600 BEAUMONT MONTEUX			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Ingénierie, études techniques		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15% 33953 Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X LOOP V5.30.6			
Examen de conformité fiscale			
☐ Prestataire de confiance :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AVVENS SAINT ETIENNE 17B Rue de la Presse 42000 SAINT ETIENNE			
Tél: 33477574748		Tél:	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 14052025 Lieu: ST ETIENNE	
		Qualité et nom du signataire: M SARY - Gérant	
		Signature :	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :			



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

EURL AS ACSECO

31122024

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)	
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
* SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8
SARY Sébastien		100	2024	32572					
200 Chemin DE COMPOSTELLE 26600 BEAUMONT M									
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)									
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES				à 0%		à 15%		à 19%	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus délivrés									

Désignation de l'entreprise EURL AS ACSECO										Néant ☐ *																					
Adresse de l'entreprise 200 Chemin DE COMPOSTELLE 26600 BEAUMONT MONTEUX																															
SIREN		5		0		7		5		6		0		8		7		8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		1		2		Durée de l'exercice précédent *		1		2	
												Exercice N clos le		31		11		21		01		21		4							
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																							
		Autres *		014		5705		016		5705																					
	Immobilisations corporelles *		028		18633		030		15381		3252																				
	Immobilisations financières * (1)		040				042																								
	Total I (5)		044		24339		048		21087		3252																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		14229		052		14229																					
		Marchandises *		060				062																							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		20540		070		20540																					
		Autres * (3)		072		1250		074		1250																					
	Valeurs mobilières de placement		080				082																								
	Disponibilités		084		119940		086		119940																						
	Charges constatées d'avance *		092		337		094		337																						
Total II		096		156297		098		156297																							
Total général (I+II)		110		180636		112		21087		159549																					
PASSIF										Exercice N 1		NET																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		3000																								
	Écarts de réévaluation				124																										
	Réserve légale				126		550																								
	Réserves réglementées *				130																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				132		115037																						
	Report à nouveau				134																										
	Résultat de l'exercice				136		28860																								
	Subventions d'investissement				137																										
	Provisions réglementées				140																										
Total I		142		147447																											
Provisions pour risques et charges				154																											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		1270																								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)		169		7935		172		8710																						
	Comptes courants d'associés				173		1439																								
	Autres dettes				175																										
	Produits constatés d'avance				174		681																								
Total III		176		12101																											
Total général (I + II + III)		180		159549																											
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																						

Désignation de l'entreprise EURL AS ACSECO

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A – RÉSULTAT COMPTABLE

3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215		214	
		Services *	intracommunautaires	217		218	
						99560	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	- 7312	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	309	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	92556
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	276	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	10724	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243	503		244	3593	
	Rémunérations du personnel *				250	41604	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *				254	3349	
	dont amortissement du fonds de commerce					255	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	0
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)					264
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	33008
	Produits financiers (III)		280	945			
	Charges financières (V)		294				
	Produits exceptionnels (IV)		290				
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices (VII)					306	5093	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	28860	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	28860	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	5093		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247					
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342	
	ZRD (44 terdecies)	127	JEI (44 sexies A)		989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	ZRR (44 quindécies)		138		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)		181		
	BUD (44 sexdecies)	992	Investissements et souscriptions outre-mer		344		
			ZDP (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	33953
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *		356			
		Déficits antérieurs reportables *				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	33953	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EURL AS ACSECO						31122024		Néant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	5705	412		414		416	5705				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	16128	462		464		466	16128				
	Autres immobilisations corporelles	470	2505	472		474		476	2505				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	24339	492		494		496	24339				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	5581	502	124	504		506	5705				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	9649	552	3225	554		556	12875				
	Autres immobilisations corporelles	560	2505	562		564		566	2505				
TOTAL		570	17737	572	3349	574		576	21087				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
Voir détail en annexe													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Immobili- sations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	581	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : EURL AS ACSECO					31122024					Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607						
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616						
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636						
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646						
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656						
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666						
TOTAL		680		682		684		686						
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises											
Fonds commercial	681		683											
Autres im. incorporelles	700		705											
Terrains	710		715											
Constructions	720		725											
Inst. techniques mat. et outillage	730		735											
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745											
Matériel de transport	750		755											
Autres immobilisations corporelles	760		765											
TOTAL		770		775										
										TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES														
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				982										
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis										
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter										
Déficits imputés				983										
Déficits reportables				984										
Déficits de l'exercice				860										
Total des déficits restant à reporter				870										
III DIVERS														
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin			325				381				
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326				380				
N° du centre de gestion agréé										388				
Montant de la TVA collectée										374		19496		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378		1087		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399		0		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398				
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D
cadre C

Désignation de l'entreprise : EURL AS ACSECO

Exercice N clos le : 31122024

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL 330		TOTAL 350	

Désignation de l'entreprise: EURL AS ACSECO		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 4		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 4	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)			
Effectif moyen du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *
		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024		160
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1
(1)Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 5 0 7 5 6 0 8 7 8

Dénomination de l'entreprise EURL AS ACSECO

Adresse (voie) 200 Chemin DE COMPOSTELLE

Code postal 26600 Ville BEAUMONT MONTEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902+ 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille SARY Prénom(s) Sébastien
 Nom d'usage SARY % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 23101976 N° Département 78 Commune CHEVREUSE Pays FR
 Adresse : N° 200 Voie Chemin DE COMPOSTELLE
 Code Postal 26600 Commune BEAUMONT MONTEUX Pays FR

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

• Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN

5 0 7 5 6 0 8 7 8

Dénomination de l'entreprise EURL AS ACSECO

Adresse (voie) 200 Chemin DE COMPOSTELLE

Code postal 26600

Ville BEAUMONT MONTEUX

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SID.

Désignation de la société : EURL AS ACSECO

Date de clôture : 31122024

Désignation de la société tête de groupe :

PME au sens communautaire :

Néant

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DISPENSES DE DECLARATION FISCALE		
Crédit d'impôt		Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer , d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-32 du code du travail	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultat de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt	Montant	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT «Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

[illegible]

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

[illegible]

« AS ACSECO »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 €
Siège Social : 200 Chemin de Compostelle
26600 Beaumont Monteux
N° SIRET : 50756087800039

=====

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 30 juin à 11 heures, au siège social.

Monsieur Sébastien SARY,

Demeurant 200, Chemin de Compostel, 26600 BEAUMONT MONTEUX

Propriétaire de la totalité des **100 parts de 30,00 €** composant le capital social de la Société **AS ACSECO,**

Associé unique de ladite Société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, **Monsieur Sébastien SARY**, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos allant du **01 janvier 2024** au **31 décembre 2024** et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2024**,
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2024** tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **28 860.44 €**, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide :

- D'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **28 860.44 Euros** de la façon suivante :

- En totalité en Autres Réserves.

Rappel des dividendes distribués

L'article 47 de la loi du 12 Juillet 1965 nous fait obligation de mentionner les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents.

Nous vous précisons que dans notre cas :

- il a été distribué **0 €** au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 soit **0 €** par part sociale.
- il a été distribué **0 €** au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 soit **0 €** par part sociale.
- il a été distribué **0 €** au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 soit **0 €** par part sociale.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues dans la Société telle qu'elles doivent être reportées dans le registre des délibérations.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

L'ASSOCIE UNIQUE

M. SARY Sébastien

